

Syndicats et **Travail des Enfants**

Brochure 2

Politiques et plans d'action syndicaux pour lutter contre le travail des enfants

*Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le
travail des enfants
Projet INT/96/M06/NOR*

*Bureau des Activités pour les Travailleurs
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL*

La présente brochure fait partie des sept brochures qui constituent la série “Syndicats et Travail des Enfants”. Ces brochures ont été rédigées durant l’année 2000, dans le cadre du projet BIT/ACTRAV intitulé *Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le travail des enfants (INT/96/M06/NOR)*, commandité par le gouvernement de la Norvège.

Cette série de brochures est composée comme suit:

- 1** Guide des brochures
- 2** Politiques et plans d'action syndicaux pour lutter contre le travail des enfants
- 3** Documentation et informations sur le travail des enfants
- 4** Organiser des campagnes de lutte contre le travail des enfants
- 5** La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants
- 6** Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants
- 7** La structure tripartite pour lutter contre le travail des enfants

Leur publication n'a pas valeur de caution par le BIT. L'utilisateur est invité à copier, citer, adapter et traduire ces documents à des fins non commerciales et à les adapter à ses activités d'éducation et de formation. Toutefois, le BIT ne saurait être tenu responsable d'une telle nouvelle publication.

Prière de mentionner la source et d'envoyer une copie de la reproduction au Bureau des activités pour les travailleurs, au BIT.

Nous avons fait tout notre possible pour prendre contact avec les détenteurs de droits d'auteur en ce qui concerne les documents reproduits dans les brochures, mais nous apprécierions qu'on nous signale les éventuelles sources non identifiées.

La mention de noms de sociétés et de produits et procédés n'a pas valeur de caution par le Bureau international du Travail.

Pour de plus amples renseignements sur le projet, prière de s'adresser au:

Bureau des Activités pour les Travailleurs
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH-1211, GENÈVE 22
Suisse

Adresse électronique: actrav@ilo.org

[Http: //www.ilo.org](http://www.ilo.org) (ACTRAV/Activité Générale/Travail des enfants)

Préface

Le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) du BIT s'occupe depuis de nombreuses années du développement écologiquement durable et du travail des enfants en aidant les syndicats à élaborer et à mettre en oeuvre leurs propres politiques et plans d'action.

Le travail des enfants est un domaine vaste et complexe, et beaucoup de groupes différents se consacrent à son élimination, c'est pourquoi les publications parues sur ce sujet sont nombreuses.

Alors, pourquoi avons-nous besoin d'autres publications?

Comme pour la question du développement écologiquement durable, les syndicats ont demandé de la documentation traitant de la question du travail des enfants du point de vue spécifique des travailleurs et de leurs organisations.

Cette série de brochures se veut un guide récapitulatif à l'intention des militants syndicaux qui ont décidé de s'impliquer dans le travail des enfants et veulent des informations pour les mettre sur la bonne voie.

Vous, lecteur, participez peut-être aux travaux syndicaux à de nombreux niveaux: dans le cadre d'un centre national, d'un syndicat national, de la structure régionale ou locale d'un centre national ou d'un syndicat national, ou en tant que militant dans une entreprise ou un service public tel qu'une école ou un hôpital.

Le niveau auquel vous travaillez n'a pas d'importance, ni le poste que vous occupez, ni la question de savoir si vous êtes un permanent du syndicat ou un militant bénévole, délégué du personnel ou secrétaire de section. À tout niveau, à tous les postes syndicaux, vous pouvez contribuer à la lutte contre le travail des enfants. Cette lutte en vaut la peine. C'est un combat en faveur des droits fondamentaux de l'homme: le droit de l'enfant à recevoir une éducation et à avoir une enfance. C'est une question qui concerne les syndicats car elle concerne l'emploi des adultes.

Vous pouvez utiliser ces textes comme documents de travail. Souvent, vous penserez à des choses que vous avez à faire. Notez-les, puis entreprenez l'action appropriée.

Avant tout, ces documents sont des outils qu'il faut utiliser.

Ces brochures comportent des listes récapitulatives, des points d'action, des citations, des études de cas et différents renvois.

Elles sont le fruit d'un processus collectif, animé par les syndicats eux-mêmes. Des projets ont été rédigés et envoyés à de nombreuses organisations syndicales aux fins de recueillir leurs observations et testés dans plusieurs ateliers en Afrique et en Asie. Ils ont ensuite été révisés, compte tenu de ces observations dans le cadre d'un petit atelier à Genève. Une autre révision a eu lieu avant le processus final de publication.

Genève, 2000



Else-Marie Osmundsen
Conseiller technique en chef
Bureau des Activités pour les Travailleurs, BIT

Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



Table des matières

Le problème du travail des enfants aujourd'hui 1

- ◆ Ce qu'est le travail des enfants 3
- ◆ Formes de travail des enfants 3
- ◆ Les causes du travail des enfants 10
- ◆ Sujets de discussion 12

Rôle des syndicats dans la lutte contre le travail des enfants 13

- ◆ Le travail des enfants en tant que question syndicale 14
- ◆ Sujets de discussion 16

Action syndicale pour éliminer le travail des enfants 17

- ◆ Domaines de l'action syndicale 19
- ◆ Sujets de discussion 22

Politique et plans d'action syndicaux 23

- ◆ Élaboration de la politique 23
- ◆ Plans relatifs au travail des enfants: liste récapitulative 24

Exemples de politique et d'action syndicales 26

- ◆ Politique syndicale 26
- ◆ Action syndicale 32

Le problème du travail des enfants aujourd'hui

1



Photo BIT/Lissac

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une question nouvelle, le travail des enfants fait partie des sujets de préoccupation essentiels des organisations et conférences internationales depuis ces dix dernières années. Au XIX^{ème} siècle, souvent à la suite de campagnes syndicales, les gouvernements ont voté des législations destinées à protéger les enfants des dangers croissants que l'industrialisation et l'urbanisation ont apportés aux relations de travail. Ces éléments nouveaux, joints à la législation relative à l'instruction obligatoire, ont donné naissance à l'idée que la place des enfants était à l'école et non pas sur le lieu de travail.

Lorsque l'OIT a été instituée en 1919, l'une des questions essentielles pour l'Organisation était le travail des enfants. La Convention n°5, adoptée en 1919, a réglé le problème de l'âge minimum pour l'emploi dans l'industrie. Depuis, il y a eu plusieurs conventions sur l'âge minimum pour l'emploi dans différents secteurs. Cela dit, les deux principales conventions de l'OIT qui traitent de la question du travail des enfants sont les suivantes:

- ◆ **La Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum, 1973, et**
- ◆ **La Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, 1999**

Il importe de noter que ces conventions ne sont pas les premières à reconnaître le lien entre le travail des enfants et l'éducation. La Convention n°10, adoptée en 1921, l'a déjà reconnu.

Le BIT atteint ses objectifs par l'établissement de normes, les activités de mobilisation et la coopération technique. En 1992, il a établi un programme consacré à la lutte contre le travail des enfants. Ce programme est intitulé Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC). L'IPEC oeuvre avec les gouvernements, les employeurs et les syndicats pour élaborer des politiques et des programmes nationaux visant à éliminer le travail des enfants. L'IPEC favorise le dialogue entre ces trois partenaires pour atteindre les objectifs nationaux. Aujourd'hui, l'IPEC est un programme focal du BIT, qui emploie ces trois méthodes: établissement de normes, activités de mobilisation et coopération technique.

Les partenaires sociaux participent aussi directement à la lutte contre le travail des enfants. L'ACTRAV, le Bureau des activités pour les travailleurs, a accordé une priorité élevée au travail des enfants. Une collaboration avec tout un éventail d'organisations syndicales a été mise en place dans le cadre de deux projets de l'ACTRAV, *“Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le travail des enfants”* (INT/96/M06/NOR), et *“Lutte contre le travail des enfants par l'éducation et la formation”*, (INT/98/M10/NOR).

Le Bureau des activités pour les employeurs, ACT/EMP, s'est aussi attaché à sensibiliser davantage les employeurs au travail des enfants et à les aider à le combattre.

En dépit de toutes les campagnes et de la législation passées, on trouve toujours des enfants qui travaillent dans les pays industrialisés. On constate une augmentation du travail des enfants dans les pays d'Europe centrale et orientale, à mesure qu'ils passent d'une économie planifiée à l'économie de marché. Même aux États-Unis, un grand nombre d'enfants travaillent en raison de l'augmentation rapide des emplois à temps partiel et de la demande en main-d'oeuvre plus flexible. Néanmoins, le travail des enfants existe surtout dans les pays non industrialisés. Bien qu'il soit impossible de présenter des chiffres exacts, le BIT avance les estimations suivantes pour les pays en développement uniquement:

- ◆ **250 millions** d'enfants âgés de cinq à quatorze ans travaillent.
- ◆ Environ **190 millions** d'enfants qui travaillent ont de dix à quatorze ans.
- ◆ Environ **120 millions** d'enfants qui travaillent à plein temps.
- ◆ En Amérique latine, on estime qu'il y a environ **17,5 millions** d'enfants qui travaillent, soit à peu près **20%** des enfants de la région.
- ◆ En Afrique, **40%** des enfants de la région sont des travailleurs-enfants, ce qui signifie que quelque **80 millions** d'enfants travaillent dans la région.
- ◆ L'Asie compte **60%** des travailleurs-enfants du monde, près de **153 millions**.
- ◆ On ne connaît pas le nombre des enfants de 14 à 18 ans qui travaillent.

Ces statistiques montrent que le travail des enfants est un vaste problème, mais, à elles seules, elles ne décrivent pas la nature du problème.



Photo A. Ramella

Ce qu'est le travail des enfants

Qu'entendons-nous par travail des enfants? Il ne s'agit pas d'enfants qui accomplissent des petits travaux chez eux, ni d'enfants participant à des travaux en rapport avec leur niveau de développement, qui leur permettent d'acquérir des compétences pratiques et leur apprennent le sens des responsabilités. Le travail des enfants inclut tous les travaux dont la nature ou les conditions dans lesquelles ils sont exécutés font que l'enfant subit un préjudice, est maltraité, exploité

ou privé d'éducation. Cela signifie que le travail des enfants se présente sous diverses formes et qu'il est nécessaire de procéder à un examen critique de la situation des enfants qui travaillent pour déterminer ce qui constitue le travail des enfants et ses pires formes. Le cadre de cet examen est clairement défini dans les deux principales conventions de l'OIT sur la question. (Prière de se référer à la brochure 6, "Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants".)



Photo BIT/Lissac

Formes de travail des enfants

Le travail des enfants se présente sous de nombreuses formes, et en revêt de nouvelles à mesure que le secteur formel de l'économie s'amenuise et que croît le secteur informel. Parfois, le travail des enfants est manifeste, parfois il est caché. Cette liste des différentes formes de travail des enfants inclut certaines des formes les plus répandues ainsi que certaines des pires formes. Certaines sont plus susceptibles d'être visées par l'action syndicale que d'autres, parce que l'action sur le lieu de travail, qui peut être d'une importance cruciale pour la lutte contre le travail des enfants, est un domaine dans lequel les syndicats sont forts. Cependant, il ne s'agit en aucune façon d'une liste exhaustive de toutes les formes existantes.

Travaux agricoles

On trouve beaucoup d'enfants dans le secteur de l'agriculture, et un certain nombre dans celui de la pêche. Ces enfants commencent à travailler lorsqu'ils sont encore tout jeunes et font plus d'heures de travail que les enfants des villes. On les trouve dans les exploitations agricoles familiales ou les petites fermes, mais la famille peut être employée en bloc, ses membres travaillant sous contrat. Le travail des enfants est encore communément répandu dans l'agriculture commerciale. Les syndicats éprouvent des difficultés particulières à organiser le secteur de l'agriculture car certains pays ne permettent pas aux travailleurs agricoles de jouir des mêmes droits en matière de liberté syndicale que les autres groupes de travailleurs.

Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



On estime que les enfants représentent un quart des travailleurs agricoles au Kenya. Et une étude réalisée en 1993 au Malawi a permis de constater que la majorité des enfants qui vivaient sur les plantations de tabac travaillaient à temps plein ou à temps partiel (78% des enfants de 10 à 14 ans et 55% des enfants de 7 à 9 ans). Cette situation n'est absolument pas limitée aux pays en développement. Des familles entières de travailleurs agricoles migrants (comme dans le cas des travailleurs migrants mexicains aux États-Unis) aident à planter et récolter les fruits et légumes des pays riches...

Les enfants... sont exposés aux risques les plus élevés que comportent les travaux agricoles... Ils cueillent des récoltes qui dégoulinent encore de pesticides ou bien répandent eux-mêmes les produits chimiques. Selon des données provenant de Sri Lanka, les décès dus à un empoisonnement aux pesticides sur les fermes et les plantations sont supérieurs aux décès dus aux maladies infantiles telles que la malaria et le tétanos.

Alec Fyfe, Bitter Harvest, Child Labour in Agriculture, BIT/ACTRAV, 1997

Travail domestique

Cette forme de travail est très courante et beaucoup de gens la considèrent comme acceptable. Ce travail peut être rémunéré ou non. Il peut être accompli au foyer familial: faire le ménage, la cuisine et s'occuper des jeunes frères et sœurs. Il est important car il signifie que les adultes ont désormais la possibilité d'avoir un emploi rémunéré. Beaucoup plus de filles que de garçons accomplissent ces travaux. Lorsque les travaux domestiques ne sont pas accomplis pour le compte de la famille, mais à l'extérieur, des problèmes particuliers se posent. Les enfants - presque toujours des filles - ont de longues journées de travail, ils n'ont aucune possibilité de fréquenter l'école, ils sont isolés de leur famille et de leurs camarades. Ils risquent souvent de subir des sévices sexuels ou physiques de la part de leurs employeurs.



Photo BIT/Lissac

En 1995, une étude sur les enfants travaillant comme employés de maison, portant sur un échantillon de filles âgées de 10 à 16 ans, a permis de constater "que 17% n'avaient pas eu de formation scolaire, 67% étaient orphelines. Parmi les autres, 88% n'avaient plus que leur mère, et 72% n'avaient plus que leur père. Mais toutes les mères étaient sans travail et tous les pères avaient des emplois précaires tels que journaliers, petits vendeurs de légumes ou de vêtements... Seules 39% avaient un lien familial quelconque avec leur employeur et, si tel était le cas, il s'agissait généralement d'une tante éloignée."

Child Labour in Domestic Service: Trade Union Manual, BIT/ACTRAV, 2000

Travail dans les mines et les carrières

On fait appel au travail des enfants dans les petites exploitations minières dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Les enfants travaillent de longues heures sans équipement ni vêtements protecteurs adéquats, sans avoir reçu de formation appropriée, et sont exposés à une humidité très élevée et à des températures extrêmes. Les enfants mineurs souffrent de tension, de fatigue et de problèmes musculaires ou osseux, et risquent d'être gravement blessés par la chute de divers objets.

On peut voir, dans de nombreux pays, des enfants ayant à peine six ou sept ans concasser les pierres avec des marteaux, laver le minerai, le tamiser et le transporter. On a vu des enfants de neuf ans travailler sous terre, où ils posent des explosifs et transportent des chargements pour les adultes. Dans de nombreux pays, le nombre d'enfants dans les mines augmente à partir de 12 ans, lorsqu'ils commencent à effectuer le même travail que les adultes – ils remplissent les sacs de minerai, les transportent sur leur dos ou les chargent dans des chariots.

Les problèmes sociaux et de travail dans les petites exploitations minières, rapport du BIT soumis aux fins de discussion à la Réunion tripartite, Genève, 17-21 mai 1999

Photo Gianotti



Photo BIT/Lissoc



Travail dans le cadre des processus de fabrication

Ce travail peut être régulier, occasionnel, légal ou illégal, en tant que membre d'une famille ou à titre personnel, pour le compte d'un employeur. Ce type de travail comprend le tissage de tapis dans un petit atelier ou une petite usine, le polissage de pierres précieuses, la fabrication de tout un éventail de produits: vêtements, produits chimiques, ustensiles en cuivre ou en verre, fusées pour feu d'artifice et allumettes. Ces processus exposent les enfants à des produits chimiques dangereux, à une mauvaise ventilation, à de la chaleur rayonnante, au feu et aux explosifs, et il peut en résulter des empoisonnements, des maladies respiratoires, des coupures, des brûlures et même des décès.

Voici les paroles effectivement prononcées par le président d'une société des États-Unis qui fabrique des accessoires pour vêtements en Chine:

“Nous avons une usine en Chine où travaillent 250 personnes. Nous en sommes les propriétaires; c'est notre usine. Nous les payons 40 dollars par mois, et elles travaillent 28 jours par mois. Elles travaillent de 7h du matin à 11h du soir, avec deux pauses pour le déjeuner et le dîner. Elles vivent toutes ensemble, 16 personnes par pièce, entassées dans quatre lits superposés à chaque coin de la pièce. En règle générale, ce sont des jeunes filles qui viennent des collines.”

Irwin Gordon, Président, Ava-Line, cité dans Business Week, 21/08/1996

Esclavage et travail forcé

On emploie également le terme de servitude. Malgré l'existence de conventions de l'ONU et de l'OIT visant à mettre fin à ces pratiques, elles persistent. On les rencontre principalement dans les zones rurales, où elles peuvent être plus facilement cachées vis-à-vis des autorités et échapper à toute publicité. Elles sont aussi souvent liées à l'oppression des minorités ethniques et des peuples indigènes. Selon une estimation récente, délibérément mesurée, il y a 27 millions de travailleurs en servitude dans le monde aujourd'hui, et un pourcentage élevé de ceux-ci sont des enfants. Human Rights Watch estime qu'il y a 15 millions d'enfants en servitude en Inde uniquement.¹

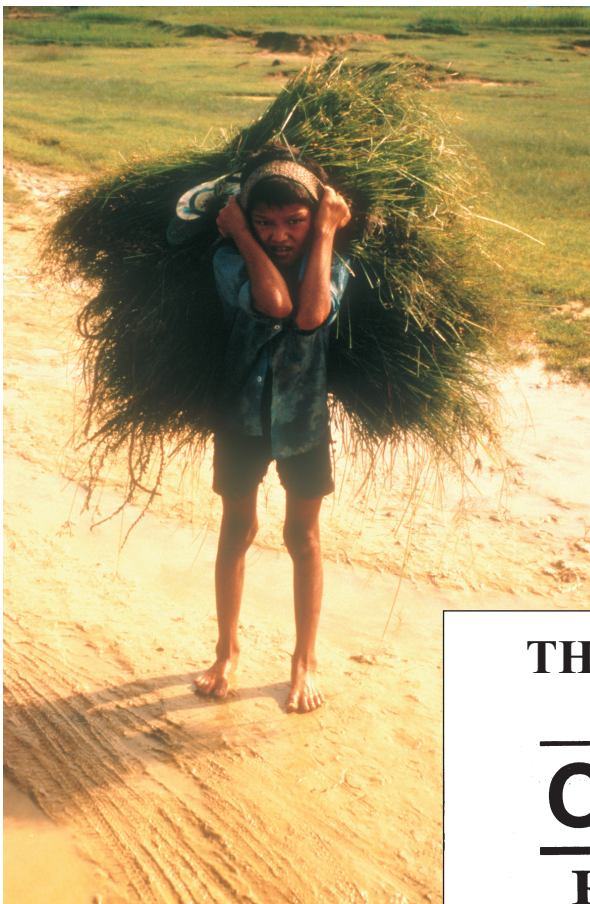


Photo Tor Monsen/Informations du BIT, Norvège

Une campagne menée par les syndicats a réussi à faire pression sur le gouvernement pour abolir le système Kamaiya (une forme de servitude) au Népal. C'est peut-être trop tard pour Malla, travailleur en servitude de onze ans dans le cadre de ce système au Népal occidental.

Pendant que les autres membres de la famille travaillent sur la propriété, Malla est obligé de porter quotidiennement de lourdes charges pendant des heures, même lorsqu'il est trop fatigué pour continuer.

Mission CTA, Népal, septembre 2000

THE KATHMANDU POST

Monday, September 4, 2000

OPINION

Rehabilitate Kamaiyas

Last month, the government introduced a legislation to end the age-old practice of Kamaiya or bonded labour with the help of some social organisations in the country. In doing so, the government no doubt took a revolutionary new step to reform the existing socio-economic system. However, it has failed to take the next step, that is, to rise up to the challenges of rehabilitating the freed Kamaiyas. Thus the government has not even

there have been no specific measures to rehabilitate them even a month after their liberation.

After the government outlawed bonded labour, more than 85 thousand Kamaiyas in the country's five mid-western and western districts have been without jobs and shelters. Obviously, the government liberated them without making adequate preparations for their resettlement. Neither were temporary shelters

¹ Kevin Bales, *Disposable People*, University of California Press 1999; Human Rights Watch, *The Small Hands of Slavery*, 1996

Prostitution et traite des enfants

Beaucoup d'experts considèrent que cette forme particulièrement répugnante de travail des enfants est en augmentation, la vente d'enfants au-delà des frontières nationales devenant plus courante. L'ONU estime qu'un million d'enfants en Asie font l'objet du commerce sexuel. En outre, des enfants qui travaillent dans d'autres secteurs, par exemple le tourisme, sont aussi susceptibles d'être utilisés sexuellement. Le préjudice auquel ces enfants sont exposés va de la corruption morale à la mort, en passant par les maladies sexuellement transmissibles.

1

Dans les pires des cas, les enfants sont littéralement séquestrés dans les maisons de passe. À Ranong, en Thaïlande, où la prostitution infantile est florissante, certains bordels sont entourés de clôtures électriques en barbelés avec des gardes en armes.

Voix des femmes thaïlandaises, cité dans CISL, Pas le temps de jouer, le travail des enfants dans l'économie mondiale, 1996

Travail dans le secteur informel

Cela inclut tout un éventail d'activités. Certaines sont très faciles à observer tandis que d'autres sont cachées. Ces activités ont souvent lieu dans les rues et ne nécessitent généralement pas beaucoup de matériel, par exemple, porter des charges sur des chantiers ou des fours à briques. Ce travail inclut aussi éventuellement les activités des employés de maison et de ceux qui travaillent au foyer. On peut parler à ce propos d' "emploi indépendant" dans le secteur informel, par exemple cirer les chaussures, mendier, tirer un pousse-pousse, recevoir les paiements des titres de transport à bord de petits autobus, vendre des journaux, ramasser les ordures et fouiller les décharges.

Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



Photo Tor Monsen/Informations du BIT, Norvège



À Bhaktapur, au Népal, des enfants travaillent dans le secteur informel, dans l'industrie de la cuisson des briques.

SANTOS (12 ans) travaille dans une carrière située à quelques kilomètres de la capitale, Kathmandu. Il travaille de six heures du matin à six heures du soir. Il est orphelin. Son père est mort récemment, et Santos s'est retrouvé seul avec son grand-père handicapé. Il est allé à l'école jusqu'à ce qu'il se retrouve seul – trois années – mais ensuite, il a dû s'occuper seul de son grand-père et le nourrir. Dans les bons jours, il gagne environ 0,33 dollars américains, mais c'est exceptionnel. Un kilogramme de riz bon marché coûte 0,33 dollars, et un coca, 0,22 dollars.

Une ONG dirige un projet qui fournit des installations scolaires. Beaucoup de travailleurs-enfants ont commencé à aller à l'école et sont remplacés par des travailleurs adultes. L'ONG collabore étroitement avec les syndicats en les invitant à rendre visite aux travailleurs et à les organiser pour améliorer leurs conditions de travail. Cela permet aux organisations syndicales de "pénétrer" le secteur informel.

Mission CTA, Népal, septembre 2000

Les causes du travail des enfants

Il existe de nombreuses raisons au travail des enfants et les causes de ses incidences spécifiques varient d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre. Il y a toutefois des causes qu'on rencontre fréquemment:

La pauvreté

La pauvreté est souvent citée comme étant la principale cause du travail des enfants. Les familles pauvres peuvent envoyer leurs enfants au travail pour augmenter le revenu familial. Un grand nombre d'enfants travaillent sans être rémunérés dans des exploitations agricoles ou des magasins familiaux qui dépendent de la main-d'oeuvre familiale pour leur survie économique.

L'échec du système scolaire

Beaucoup de zones n'ont tout simplement pas d'écoles, en particulier les zones rurales. Dans certains cas, il faut verser des frais d'écologie qui sont trop élevés pour les parents. Lorsque l'enseignement est gratuit, la qualité est éventuellement médiocre et les parents considèrent que leur enfant survivra mieux s'il travaille que s'il étudie.

L'économie informelle

Le travail des enfants est bien moins répandu sur les lieux de travail de grande envergure. Dans les petites entreprises non immatriculées, ce qu'on appelle souvent le secteur informel, le travail des enfants est plus fréquent. Les inspecteurs se rendent rarement sur ces lieux de travail, et il n'y a pas de syndicats. Dans de telles conditions, le travail des enfants peut prospérer.

Le faible coût du travail des enfants

Dans le contexte de la croissance du secteur des petites entreprises informelles, les travailleurs-enfants présentent de plus en plus d'intérêt car ils peuvent être employés contre une rémunération inférieure à celle des adultes. De plus, ils ne sont pas organisés et on peut les contrôler plus facilement.

L'absence d'organisations de travailleurs

C'est lorsque les syndicats sont faibles ou absents que l'on rencontre le plus fréquemment le travail des enfants. On ne trouve généralement pas de syndicats dans le secteur informel où il peut être difficile de s'organiser.

Le manque de protection sociale

Beaucoup d'enfants viennent grossir les rangs des travailleurs-enfants parce que la société n'est pas en mesure de leur offrir une protection appropriée. Il s'agit notamment des enfants abandonnés ou de ceux que l'épidémie du sida ou les catastrophes naturelles ont rendus orphelins, et de ceux qui sont recrutés comme soldats dans des milices et armées privées, dans les zones de conflit.

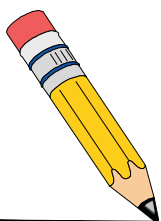
Les coutumes et attitudes sociales

Dans certains pays, les élites puissantes, ou bien les groupes ethniques majoritaires considèrent comme normal et approprié que les enfants des pauvres ou des minorités ethniques travaillent. Ils ne se préoccupent pas de mettre fin au travail des enfants, et de fait, ils veulent continuer d'exploiter ces enfants qui représentent une main-d'oeuvre bon marché. Dans d'autres cas, lorsque les parents ont peu d'argent à consacrer à l'éducation, ils choisissent de mettre le garçon à l'école, de sorte que les filles ne sont souvent pas scolarisées.



Sujets de discussion

- 1** Sur la base de votre expérience et des informations présentées ci-dessus, établissez une liste des formes de travail des enfants qui existent dans votre pays ou votre secteur.
- 2** Discutez et déterminez par consensus quelles sont les pires formes qu'il faut immédiatement éliminer.
- 3** Répertoirez les formes de travail ou les tâches dont on peut admettre qu'elles soient exécutées par des enfants. Donnez les raisons pour lesquelles vous estimez qu'elles sont acceptables.



Rôle des syndicats dans la lutte contre le travail des enfants

Beaucoup ont fait valoir que le problème du travail des enfants est un problème qui doit être résolu par les gouvernements. Le travail des enfants se présente sous des formes tellement diverses, et les causes de son existence sont tellement complexes qu'on ne peut pas s'attendre à ce que les gouvernements trouvent à eux seuls une solution. Celle-ci ne viendra que des efforts déployés par un grand nombre de partenaires, dont les syndicats.

2

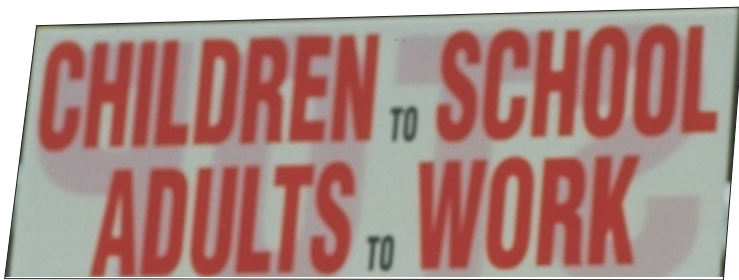


Photo Gianotti

De quel côté êtes-vous?

“Nous ne le considérons pas comme dangereux... Les enfants qui travaillent dans le secteur des tapis sont en bonne santé, ils travaillent dans une bonne atmosphère... il est important qu'on les autorise à faire ce travail... avec leurs doigts agiles, ils sont conviennent parfaitement, et c'est une bonne chose pour eux d'apprendre le métier lorsqu'ils sont enfants.”

Cette déclaration a été faite par un homme dont le travail consistait à protéger les enfants et à faire respecter la loi: le Commissaire au travail de l'État du Rajasthan, en Inde occidentale. Avec de tels points de vue, est-il étonnant que le travail des enfants persiste?

Cela montre l'importance de l'action syndicale vis-à-vis du travail des enfants. On ne peut pas laisser aux gouvernements le soin de faire respecter la loi.

Human Rights Watch, *The Small Hands of Slavery*, 1996

Les organisations de travailleurs sont logiquement les chefs de file pour ce qui est de découvrir et de dénoncer le travail des enfants au niveau local, national et international. Et elles peuvent militer d'une façon crédible en faveur de la protection des enfants contre l'exploitation et la maltraitance sur le lieu de travail en exposant en détail des cas concrets de travail des enfants et leurs effets sur les enfants. Les syndicats peuvent et doivent affirmer le droit des travailleurs à une rémunération adéquate, réduisant ainsi la dépendance des familles pauvres à l'égard du travail des enfants.

Les organisations de travailleurs peuvent avoir des contacts avec un grand nombre de travailleurs adultes et leurs familles. Elles peuvent leur faire comprendre combien il importe de favoriser l'éducation de leurs enfants, de les protéger des risques professionnels et de les empêcher d'entrer trop tôt dans la vie active. En tant que groupes de pression potentiels, les syndicats ont un rôle à jouer dans la négociation collective et dans les efforts de mobilisation sociale aux niveaux national et international.

Le travail des enfants en tant que question syndicale

Examinons de plus près certaines des raisons pour lesquelles le travail des enfants est une question qui intéresse les syndicats:

Le travail des enfants est un moyen de pénétrer le secteur informel

Dans le monde entier, et en particulier dans les pays en développement, le secteur "informel" croît. Pour les syndicats, ce secteur est extrêmement difficile à organiser. C'est là qu'a lieu la plus grosse partie du travail des enfants. De sorte que si nous nous penchons sur la question du travail des enfants, si nous nous attelons au problème, nous pouvons apprendre à mieux connaître le secteur informel et trouver des moyens de le pénétrer. En définitive, les syndicats doivent organiser le secteur informel s'ils veulent conserver leur force en termes de nombre d'adhérents.

Le travail des enfants affaiblit le pouvoir de négociation des syndicats

Les enfants qui travaillent représentent une source abondante de main-d'oeuvre bon marché. Cela contribue à faire baisser les salaires et affaiblit la capacité des syndicats de négocier des améliorations des salaires et des conditions de travail des travailleurs.

Le travail des enfants contribue au chômage des adultes

Un enfant peut accomplir un travail qu'un adulte peut faire, mais contre une rémunération bien inférieure. Si on retire et réadapte les enfants, le poste peut être occupé par un adulte. Nombreux sont les cas où le parent est au chômage, et l'enfant travaille. C'est mauvais pour l'adulte et pour l'enfant. C'est le contraire qui devrait se produire.

D'où le slogan des syndicalistes:

***Les enfants à l'école et pas au travail
les adultes au travail!***



Photo Tor Monsen/Informations du BIT, Norvège

L'argument économique - La pauvreté, où qu'elle soit, est une menace pour la prospérité partout.

La pauvreté est indubitablement une cause du travail des enfants. Mais le travail des enfants lui-même est une cause de pauvreté. Si les enfants peuvent accomplir le travail des adultes pour des salaires inférieurs, cela représente une menace pour les salaires et les conditions de travail des adultes. Les syndicats sont bien placés pour protéger les enfants qui travaillent, militer en faveur de leur droit à l'éducation tout en exigeant le droit des travailleurs adultes à de meilleurs salaires.

Solidarité et justice sociale.

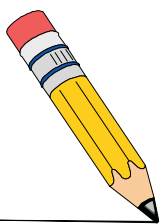
À la base même du syndicalisme se trouvent les principes de la solidarité et de la justice sociale. Les syndicats ont été formés pour donner aux travailleurs la force collective de lutter contre l'injustice, de résister à l'exploitation et d'exiger des conditions d'emploi équitables. C'est pourquoi, premièrement, il doit y avoir un large consensus parmi les travailleurs sur ce qui est équitable et juste. Deuxièmement, le même consensus doit exister dans la société en général si l'on veut que les avantages obtenus soient durables. Il est donc dans l'intérêt des syndicats d'aider à créer le climat social qui contribuera à l'élimination du travail des enfants.



Sujets de discussion

- 1** Y a-t-il d'autres raisons pour lesquelles les syndicats devraient participer à la lutte contre le travail des enfants?
- 2** Examinez de nouveau la liste des différentes formes de travail des enfants et analysez la manière dont les syndicats devraient déterminer les formes auxquelles une attention prioritaire sera accordée.
- 3** Comment les travailleurs-enfants peuvent-ils être aidés par les syndicats?
- 4** Sur la base des informations exposées dans la présente section, décidez si l'argument suivant serait acceptable ou inacceptable pour les syndicalistes et expliquez pourquoi:

“Dans certains pays, les enfants peuvent légalement travailler à l'âge de 13 ou 14 ans, mais la loi ne les autorise pas à se syndiquer ou à former des syndicats. Si les gouvernements n'abolissent pas effectivement le travail des enfants, ils devraient au moins autoriser les enfants à s'organiser pour lutter contre leur exploitation.”



Action syndicale pour éliminer le travail des enfants

Le droit à avoir une enfance, à l'éducation, la possibilité de jouer au soleil et d'avoir un développement physique normal sont des droits fondamentaux qui sont refusés à des millions d'enfants. Il est intolérable que cette situation existe à l'aube du XXIème siècle. Aucun gouvernement aujourd'hui ne défend le travail des enfants; aucun employeur ne se vantera d'employer des enfants. Il est à présent universellement reconnu que le travail des enfants doit cesser. Mais le travail des enfants ne sera jamais éliminé sans le développement des syndicats.



Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants

Beaucoup d'organisations syndicales sont déjà convaincues que le travail des enfants constitue pour elles un domaine d'activité naturel, elles ont élaboré des politiques et entreprennent des actions contre le travail des enfants. L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), lors de son Congrès, a adopté une résolution aux termes de laquelle l'UITA...

Déclare que le travail des enfants est un domaine essentiel de l'action syndicale et qu'un mouvement syndical fort, tant au niveau national qu'international, est indispensable pour s'attaquer à cette question.

Déclare que l'objectif de l'UITA est l'élimination de toute forme de travail des enfants.

23ème Congrès mondial de l'UITA, avril 1997, Genève

Les syndicats sont des organisations qui s'occupent des droits de l'homme car les droits des travailleurs en font partie. Ils luttent pour les droits des travailleurs depuis leur fondation. Les syndicats, en s'organisant sur le lieu de travail et en exerçant une influence politique, ont placé les droits de l'homme tant dans le cadre du lieu de travail que de la société. Lorsqu'il existe un syndicat sur le lieu de travail,

- ◆ les travailleurs ont des droits et ne peuvent pas être licenciés à volonté par l'employeur;
- ◆ le lieu de travail est plus sûr;
- ◆ il y a plus de chance d'obtenir l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes;
- ◆ il y a moins de travail des enfants.

Il existe un certain nombre de formes d'action contre le travail des enfants auxquelles seuls les syndicats peuvent avoir recours en raison de leur rôle très particulier. Les syndicats ne devraient pas aborder la question du travail des enfants d'une manière ponctuelle, mais ils devraient d'abord élaborer une politique et un plan fondé sur cette politique. Cela inclut éventuellement des actions que les syndicats peuvent entreprendre de leur propre chef, des actions dans le cadre desquelles ils pourraient coopérer avec les autres partenaires sociaux (gouvernements et employeurs), ou des actions qui donneront lieu à une collaboration avec d'autres partenaires. Il est important d'élaborer des politiques et des plans car ainsi la lutte des syndicats contre le travail des enfants sera organisée et systématique, sachant qu'elle doit se poursuivre sur le long terme pour donner des résultats.

Child Labour and Poverty Alleviation



World Federation of Trade Unions
Asia-Pacific Regional Office,
4 Windsor Place, New Delhi-110001
TEL : 0091-11-3311829/3311832
FAX : 0091-11-3311849

8 มีนาคม : วันสตรีสากล
STOP CHILD LABOUR

เชิญร่วม
เดินรณรงค์นานาชาติ
เพื่อการขจัด
การใช้แรงงานเด็ก
(ไทย, อินเดีย,
บังกลาเทศ,
ฟิลิปปินส์,
ปากีสถาน)



เริ่มเวลา 08.30 น.
จากอนุสาวรีย์ประชาธิปไตย
ไปยังทำเนียบรัฐบาล

จัดโดย : **ITGLWF** สหพันธ์แรงงานอุตสาหกรรมสิ่งทอฯ (ส.ท.ท./TWFT.)
สหพันธ์แรงงานสิ่งทอฯ ระหว่างประเทศ (ITGLWF.)
กลุ่มบูรณาการแรงงานสตรี และองค์การแรงงานอื่นๆ

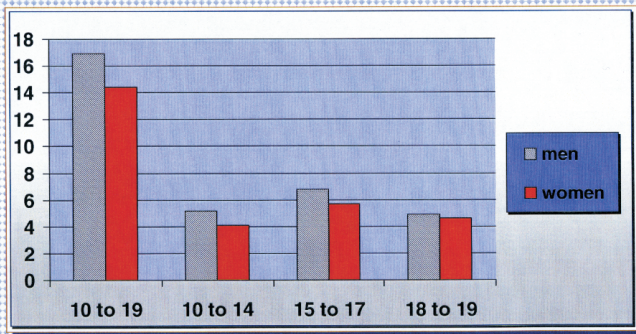
Domaines de l'action syndicale

Études documentaires, enquêtes et informations

Rassembler de la documentation sur le travail des enfants, mettre des noms et des visages sur le problème du travail des enfants sont autant d'outils nécessaires pour élaborer un programme de mobilisation, arrêter des priorités, mettre au point des stratégies et trouver des solutions à des cas particuliers de travail des enfants. Les syndicats doivent mener des enquêtes et rassembler de la documentation sur des cas concrets de travail des enfants pour être en mesure d'entreprendre une action efficace contre ce problème.

(Prière de se référer à la brochure 3, "Documentation et informations sur le travail des enfants")

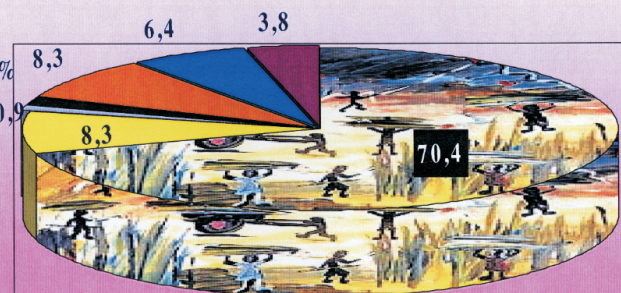
Brazil - working population division by gender and age



Source: Présentations sur le travail des enfants réalisée par CUT Brésil.

Children works activities

Agricultura Manufatura Mineração Construção
Comércio Serviços Transporte



Sensibilisation, mobilisation et organisation de campagnes

La sensibilisation et la mobilisation sont des outils importants pour la prévention et l'élimination du travail des enfants. Une bonne partie des travaux du BIT au cours des dix dernières années ont consisté à sensibiliser l'opinion à cette question. Beaucoup de syndicats qui ont abordé pour la première fois des questions relatives au travail des enfants ont commencé par sensibiliser davantage leurs membres à ce problème. Le travail des enfants doit devenir inadmissible aux yeux de l'opinion publique à tous les niveaux de la société. Des pamphlets et d'autres types de documentation sont disponibles auprès du BIT, ainsi qu'éventuellement auprès de votre centre national, ou de votre secrétariat professionnel international (SPI).

(Prière de se référer à la brochure 4, "Organiser des campagnes de lutte contre le travail des enfants".)

Négociation collective

Les syndicats peuvent négocier avec les employeurs à différents niveaux en vue de l'élimination du travail des enfants, du soutien à la réadaptation ou d'autres mesures. Ils peuvent donc conclure des accords avec eux sur les dispositions à prendre pour le processus d'élimination du travail des enfants. Les accords de ce type devraient être contraignants et mis en oeuvre des deux côtés.

(Prière de se référer à la brochure 5, "La négociation collective pour lutter contre le travail des enfants".)

Utilisation des normes internationales du travail

La nouvelle Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants est une arme pour les syndicats dans la lutte contre le travail des enfants. Le fait que les gouvernements nationaux devraient ratifier immédiatement la Convention constitue aussi un objectif de campagne. Si votre pays n'a pas encore ratifié la Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, qui est l'instrument de base pour l'abolition du travail des enfants, vous devriez militer pour qu'elle soit ratifiée.

Les syndicats devraient promouvoir et utiliser les commissions tripartites existantes pour prendre des conseils sur cette question et militer en faveur de la ratification des Conventions n° 138 et n° 182 par les gouvernements.

(Prière de se référer à la brochure 6, "Utiliser les normes de l'OIT pour lutter contre le travail des enfants".)

Utilisation de la structure tripartite pour améliorer la législation et la faire appliquer

La plupart des pays ont une législation qui traite du travail des enfants, mais souvent, elle n'est pas correctement appliquée. Il faut renforcer l'application de la loi en formant du personnel spécialisé dans ce domaine, notamment des inspecteurs du travail. Lorsqu'une telle législation n'existe pas, les syndicats peuvent faire pression sur le gouvernement pour qu'il adopte de nouvelles lois. Si la loi ne correspond plus à la situation actuelle, les syndicats peuvent militer en faveur de sa révision. Dans les deux cas, il faudra que les syndicats élaborent une politique claire sur le contenu des lois relatives au travail des enfants, et un plan sur la manière d'obtenir une décision du pouvoir législatif. La législation devrait, bien entendu, être conforme aux normes énoncées dans les conventions de l'OIT.

Les syndicats peuvent aussi faire campagne pour que les gouvernements consacrent des ressources budgétaires adéquates aux services d'inspection du travail, conformément à la Convention n° 81 de l'OIT sur l'inspection du travail. Ils devraient aussi faire pression en faveur d'une surveillance tripartite de ces services.

(Prière de se référer à la brochure 7, "La structure tripartite pour lutter contre le travail des enfants".)

Action contre le travail des enfants par l'éducation

Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



L'éducation est un moyen efficace pour mettre un terme à la plupart des formes de travail des enfants. Il faut non seulement construire des écoles, mais aussi rendre l'enseignement primaire obligatoire et mettre en place un système de surveillance efficace pour contrôler l'assiduité des

enfants. Les syndicats peuvent oeuvrer avec les organisations d'enseignants pour promouvoir un enseignement de base de qualité et gratuit comme moyen de prévenir le travail des enfants. Lorsque les syndicats ont inclus l'éducation sous une forme donnée dans leurs programmes d'action, le but n'était pas de reprendre à leur compte des responsabilités incombant au gouvernement, mais de démontrer que la scolarisation était possible et qu'on pouvait utiliser l'éducation pour mobiliser la collectivité.

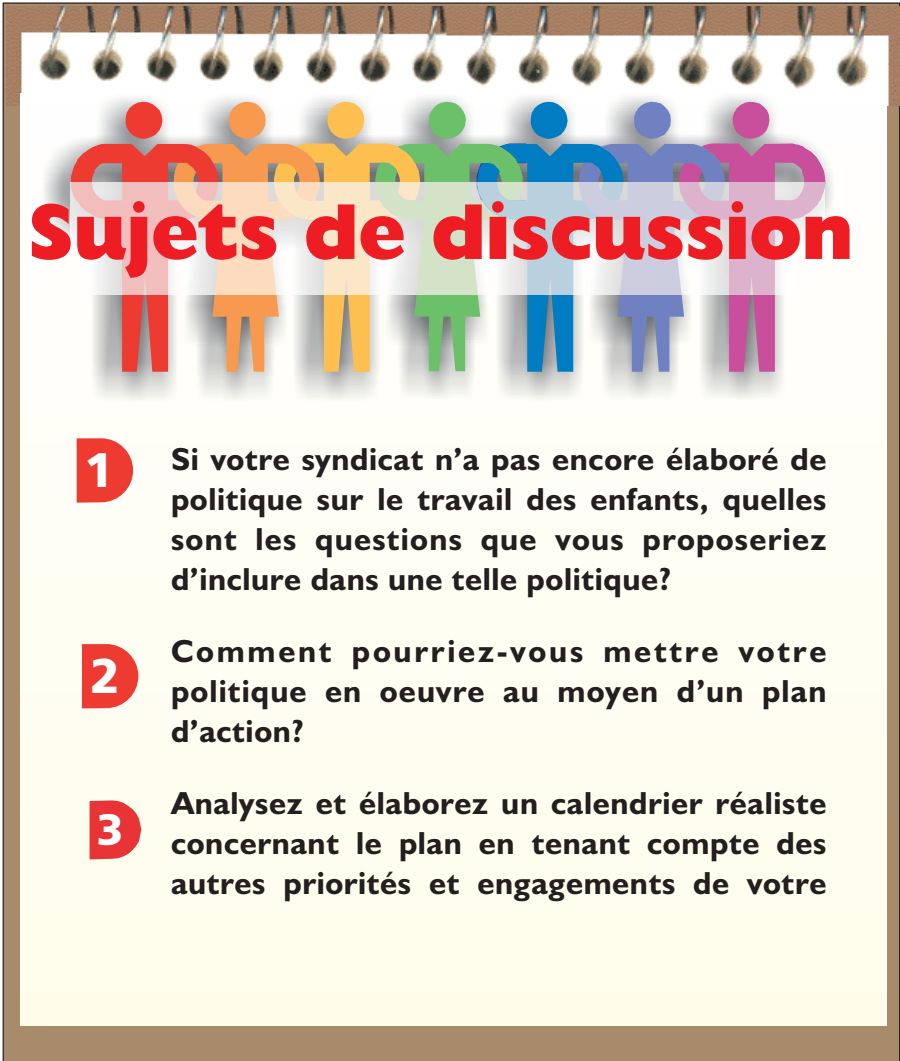
(Prière de se référer à la brochure 1, "Guide des brochures".)

Réadaptation par la fourniture de services d'appui

Il ne suffit pas de soustraire simplement les enfants du lieu de travail. Faute de solutions de rechange, les enfants trouveront peut-être un travail encore plus dangereux à accomplir. La cessation du travail doit s'accompagner d'une réadaptation. Certains enfants auront la possibilité de réintégrer le système scolaire, d'autres auront peut-être besoin d'être pris en charge par des centres spécialisés qui pourvoiront à leurs besoins, ce qui peut inclure l'hébergement, les services de santé et la nutrition, la formation professionnelle, les activités de loisir et la fourniture intensive de conseils. Certains syndicats se sont eux-mêmes impliqués directement dans la fourniture de ces services. Il s'agit d'une solution à court terme, car ces services relèvent de la responsabilité de l'État, ou de grandes institutions spécialisées possédant une expérience et des ressources adéquates. Les syndicats devraient faire campagne pour que les gouvernements consacrent des ressources adéquates à ce type d'activité.

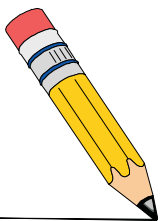
Favoriser les possibilités de trouver des sources de revenus pour les familles

Beaucoup d'enfants sont obligés de travailler pour compléter les revenus de la famille. Très souvent, donc, le retrait des enfants d'un travail à plein temps ou à temps partiel doit s'accompagner d'autres possibilités de trouver des sources de revenus pour leur famille. Les syndicats doivent s'employer, avec d'autres groupes de la société civile, à développer des sources de revenu au profit des familles qui ont subi une perte de revenu parce que l'enfant ne travaille plus. Encourager et appuyer ce type d'activité est l'une des manières pour les syndicats de soutenir directement les enfants qui travaillent.



Sujets de discussion

- 1** Si votre syndicat n'a pas encore élaboré de politique sur le travail des enfants, quelles sont les questions que vous proposeriez d'inclure dans une telle politique?
- 2** Comment pourriez-vous mettre votre politique en oeuvre au moyen d'un plan d'action?
- 3** Analysez et élaborer un calendrier réaliste concernant le plan en tenant compte des autres priorités et engagements de votre



Politique et plans d'action syndicaux

Pourquoi les organisations de travailleurs devraient-elles élaborer des politiques sur le travail des enfants? Une politique constitue pour le syndicat une déclaration publique sur ce qu'il s'engage à promouvoir. Elle définit le cadre dans lequel s'inscrivent les objectifs et les priorités, et c'est au regard de cette politique que sont déterminés les types d'activités et d'actions qui sont entrepris pour atteindre ces objectifs. Autrement dit, une politique devrait servir de guide pour la pratique et l'action quotidiennes si l'on ne veut pas qu'elle reste lettre morte. C'est pourquoi il faut traiter la politique et les plans d'action en même temps.

Élaboration de la politique

Qu'est-ce qu'une déclaration de politique peut vous aider à faire? Elle justifie l'action entreprise sur la question. Si le travail des enfants est inscrit à l'ordre du jour d'une réunion ou devient le thème d'un atelier, c'est sur votre déclaration de politique que l'on peut s'appuyer. La politique est donc la première étape de l'action. Il faut que les syndicats établissent des politiques sur la question du travail des enfants avant de mettre en oeuvre un ensemble cohérent d'actions. Avant d'élaborer une politique, les syndicats doivent se pencher sur les points suivants:

- ◆ Quelle est l'importance de la question du travail des enfants par rapport aux autres activités du syndicat?
- ◆ Quelles sont les rubriques principales qui devraient être incluses dans la politique?
- ◆ Quel est le type de campagne que le syndicat pourrait lancer contre le travail des enfants?
- ◆ Quels sont les domaines des activités syndicales qui comporteraient des activités relatives au travail des enfants?

La politique est souvent élaborée au niveau national de l'organisation, et c'est là qu'elle demeure. Pour obtenir l'engagement des membres et les mobiliser, il faut que la politique soit communiquée à tous dans le cadre d'un processus de partage des informations. Une fois qu'elle est élaborée, il importe qu'elle soit immédiatement communiquée à tous les membres.

Élaboration de plans d'action

Disposant d'une politique, il vous faut à présent définir les grandes lignes d'un plan d'action visant à mettre en oeuvre la politique et à atteindre les objectifs qu'elle contient.

Pourquoi avons-nous besoin d'un plan d'action? Le travail des enfants est un problème aux racines profondes dont beaucoup d'employeurs tirent profit, et nombre de gouvernements n'ont pas pris l'engagement politique de lutter contre celui-ci. La lutte se poursuivra donc durant de nombreuses années. C'est pourquoi il faut un plan à long terme plutôt qu'une série d'événements ponctuels pour lutter contre le travail des enfants.

Plans relatifs au travail des enfants: liste récapitulative



La liste ci-après peut être utile pour l'élaboration de plans:

- ✓ Quelles sont les actions qui seront nécessaires pour mettre en oeuvre le plan?
- ✓ Qui bénéficiera du plan?
- ✓ Quelles sont les ressources nécessaires pour mettre en oeuvre le plan? Quels seront les éléments et ressources financières nécessaires?
- ✓ Qui, au sein du syndicat, sera chargé de mettre en oeuvre le plan?
- ✓ Qui exécutera effectivement le plan? Ce peut être quelqu'un d'autre que la personne responsable de la mise en oeuvre.
- ✓ Y a-t-il un calendrier clair pour la mise en oeuvre du plan?
- ✓ Votre plan cadre-t-il avec les autres activités du syndicat?
- ✓ Le plan, ou l'action, se situe-t-il au niveau qui convient pour donner de bons résultats et avoir un impact? Par exemple, un plan qui prévoit une action au niveau local peut donner de bons résultats, mais aura-t-il un impact en dehors de cette zone?

Photo BIT/ACTRAV/Projet concernant le travail des enfants



- ✓ Que faut-il faire avant d'entreprendre l'action ou l'activité en question? (par exemple, recueillir des informations, former une alliance ou une commission, nommer un point focal pour le travail des enfants, etc.)

Si vous pouvez répondre à toutes ces questions pour chaque action/activité que le syndicat se propose d'entreprendre, vous devriez pouvoir déterminer un plan d'action réaliste et durable sur le long terme.

Mise en oeuvre

Grâce au plan, le syndicat dispose d'un document qui indique clairement ce qu'il se propose de faire, et à quel moment il a l'intention d'entreprendre ces activités. En outre, il faut réviser ce plan et ajuster les stratégies en fonction de l'expérience acquise durant la mise en oeuvre. Il faut donc un calendrier incorporé dans le plan prévoyant sa révision et la surveillance de sa mise en oeuvre.

Il faut que les syndicats élaborent leurs propres politiques, plans et stratégies. Peut-être éprouveront-ils le besoin de s'adresser à l'extérieur pour solliciter une aide dans la mise en oeuvre de leurs plans, et à cet égard, l'IPEC peut offrir un tel appui. L'élaboration de politiques et de plans favorisera une compréhension et une vision claires de ce que les syndicats veulent réaliser avant qu'ils sollicitent une telle assistance.

Exemples de politiques et d'actions syndicales

Politique syndicale

Nous présentons ci-après des exemples de politiques syndicales sur le travail des enfants. Dans un certain nombre de cas, il s'agit d'extraits de déclarations ou de résolutions de politique générale. Les deux exemples de la CISA et du SATUCC illustrent l'élaboration d'une politique: comment des ateliers sur le travail des enfants ont été utilisés par deux groupes comme point de départ d'un débat sur ce que pourrait être la politique de leur syndicat.

Confédération internationale des syndicats arabes (CISA)

Dans le cadre d'un atelier qui s'est tenu à Damas en mai 2000, les délégués de différents pays arabes sont convenus que les priorités des syndicats étaient les suivantes:

- ◆ Lutter contre le travail des enfants dans le secteur minier, le secteur de la construction et celui de la chimie.
- ◆ Lancer une campagne permanente pour sensibiliser le public aux effets sur les enfants de leur utilisation dans la prostitution et dans le trafic de drogue.
- ◆ Établir une unité dans le cadre de la CISA et des syndicats nationaux chargés de la question du travail des enfants, avec comme objectif le recueil de données et l'élaboration de plans d'action.
- ◆ Encourager les gouvernements à ratifier les conventions relatives aux enfants et aux droits de l'homme, lancer des campagnes de sensibilisation dans les médias, sur les lieux de travail, parmi les syndicats et dans les écoles.

Conseil de coordination syndicale d'Afrique australe (SATUCC)

Afin d'entreprendre une action dynamique de lutte contre le travail des enfants, le SATUCC a organisé un atelier de deux jours avant la Conférence annuelle tripartite sur l'emploi et le travail de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), au Swaziland, en avril 1999. L'atelier rassemblait vingt participants provenant du Conseil exécutif du SATUCC, qui étaient également chargés de l'élaboration des politiques dans leurs centres nationaux respectifs.

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants

- ◆ présenter des informations sur ce qu'est le travail des enfants;
- ◆ aider les participants à comprendre les dispositions de la Convention n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et d'autres instruments connexes;
- ◆ familiariser les participants avec la disposition du nouveau projet de convention sur l'interdiction et l'élimination immédiate des pires formes de travail des enfants;
- ◆ élaborer une position syndicale régionale sur l'élimination du travail des enfants en Afrique australe et soumettre des propositions à la Conférence tripartite de la SADC sur l'emploi aux fins d'approfondir le débat.

L'atelier a adopté plusieurs recommandations qui ont été présentées à la réunion de la SADC. Sur cette base, la réunion de la SADC, les ministres et les partenaires sociaux ont instamment invité les États membres à établir des dispositions légales sur le travail des enfants dans les domaines suivants:

- ◆ Établir un lien entre l'âge à partir duquel l'éducation n'est plus obligatoire et l'âge minimum d'admission à l'emploi.
- ◆ Prohiber les formes les plus dangereuses de travail des enfants.
- ◆ Prohiber les travaux dangereux pour les jeunes personnes.
- ◆ Renforcer l'application de la législation sur le travail des enfants.
- ◆ Harmoniser les législations sur le travail des enfants.
- ◆ Élaborer un Code de conduite sur le travail des enfants.

Par ailleurs, la réunion a donné instruction au secrétariat de la Conférence d'organiser un séminaire régional sur le travail des enfants, en utilisant les recommandations comme documents de référence pour développer davantage la politique relative à l'éradication du travail des enfants.

Rapport des réunions de l'atelier du SATUCC et de la SADC au Swaziland, avril 1999

Politique de la CISL sur le travail des enfants

Organiser des campagnes pour mettre fin au travail des enfants

Au cours du nouveau millénaire, le mouvement syndical international doit renouveler et intensifier ses travaux en matière de campagnes de lutte contre le travail des enfants, sur la base des campagnes menées jusqu'à présent et compte tenu des nouveaux défis qui apparaissent avec la mondialisation. La Charte contre le travail des enfants, établie par la 112ème réunion du conseil exécutif de la CISL (Elsinore, décembre 1998) détermine cinq domaines principaux sur lesquels ces travaux devraient être fondés:

- ◆ Éducation pour tous les enfants
- ◆ Cessation de l'exploitation
- ◆ Sécurité économique
- ◆ Des droits pour les enfants et des droits pour les adultes
- ◆ Les syndicats au centre d'une alliance mondiale

La position de la CISL est la suivante...

La plupart des enfants travaillent parce que leurs familles sont pauvres. Créer des emplois décents pour tous les adultes et offrir une large couverture de sécurité sociale sont des étapes essentielles pour mettre fin au travail des enfants. L'action de lutte contre le travail des enfants doit donc être étroitement liée à l'action en faveur de l'allègement de la dette et du développement équitable. Trop souvent, cependant, les gouvernements allèguent que la seule véritable cause du travail des enfants est la pauvreté, et que tant que la pauvreté ne sera pas éliminée, ils ne pourront pas offrir des places à l'école à tous les enfants de leur pays. Parmi ces mêmes gouvernements, nombreux sont ceux qui consacrent des sommes énormes aux dépenses militaires. La pauvreté est un facteur important de travail des enfants, mais il ne faut pas l'utiliser pour justifier l'inaction. Le travail des enfants en soi est une cause majeure de pauvreté et de sous-développement, et les pays qui y ont recours ne peuvent qu'aggraver leurs difficultés économiques.

Extraits de la politique générale de la CISL, arrêtée à son congrès de Durban, Afrique du Sud, 2000

Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA)

L'OUSA APPELLE les gouvernements africains à ratifier et à mettre en oeuvre les normes de l'OIT et de l'ONU sur le travail des enfants, en particulier la Convention n°138 de l'OIT et la Charte de l'ONU relative aux droits des enfants, ainsi qu'à mettre à jour leurs lois et réglementations...

APPELLE LES ADHÉRENTS À L'OUSA à intensifier leur appui aux activités de l'Organisation dans leurs pays respectifs pour lutter contre le travail des enfants et à collaborer avec les autres partenaires sociaux... pour prendre une part plus active à l'élimination du travail des enfants.

20ème session du Conseil général de l'Organisation de l'unité syndicale africaine, tenue à Tunis, septembre 1997

Internationale de l'éducation

Principe:

**LE TRAVAIL DES ENFANTS EST INTOLÉRABLE,
LE TRAVAIL DES ENFANTS PEUT ET DOIT ÊTRE ÉRADIQUÉ.**

- ◆ Les enseignants ont une responsabilité particulière dans cette tâche.
- ◆ L'éducation est le premier instrument pour prévenir et combattre le travail des enfants.

LA CAMPAGNE DE L'INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

poursuit les objectifs suivants:

- ◆ Empêcher qu'un plus grand nombre d'enfants ne travaillent et solliciter leur collaboration pour éradiquer le travail des enfants.
- ◆ Aider les travailleurs-enfants à retourner à l'école.
- ◆ Faciliter l'accès à un enseignement public de qualité pour chacun.
- ◆ Aider, comme mesure de transition, les enfants qui travaillent à rester à l'école.

Favorise l'élaboration des stratégies suivantes:

- ◆ Modifier la législation sur l'éducation et le travail pour intégrer la question du travail des enfants et lui conférer plus d'efficacité.
- ◆ S'opposer aux politiques économiques et sociales qui engendrent le travail des enfants.
- ◆ Inclure dans les politiques nationales en matière d'éducation les problèmes engendrés par le travail des enfants.
- ◆ Établir des politiques nationales visant un enseignement public de qualité pour tous, démocratiques et à vocation d'intégration, et qui exigent de l'État les ressources nécessaires à leur application.
- ◆ Améliorer la formation, le statut et les conditions de travail des enseignants.
- ◆ Appuyer les demandes d'emploi des parents pour améliorer leurs revenus familiaux et réduire le risque que leurs enfants travaillent.

Extrait de la résolution sur le travail des enfants, 2ème Congrès mondial de l'IE, 1998

Programme d'action de la FITBB sur le travail des enfants

La FITBB...

- ✓ militera régulièrement pour sensibiliser le grand public à la question du travail des enfants, tant dans les pays où il existe que dans les pays qui bénéficient de marchandises bon marché produites par des travailleurs-enfants;
- ✓ s'emploiera avec ses adhérents à faire pression sur les autorités législatives nationales, les autorités locales et les institutions chargées de l'application de la loi pour qu'elles garantissent le respect de la législation nationale et internationale qui prévoit une protection pour les enfants;
- ✓ s'emploiera avec ses adhérents à organiser les lieux de travail où le travail des enfants existe et à négocier des améliorations fondamentales des conditions de travail, en particulier pour les femmes;
- ✓ coordonnera le boycottage des sociétés qui ont systématiquement recours au travail des enfants pour obtenir des avantages sur le marché;
- ✓ dégagera les ressources nécessaires pour nommer des coordinateurs du travail des enfants à l'échelle régionale et internationale.

Adopté au 20ème Congrès, Harare, septembre 1997



Child Labour

Trade union strategies for the global
elimination of child labour

**PILOT SEMINAR FOR TRADE
UNIONS IN GHANA**

ACCRA, 15 TO 19 MARCH 1999

International Federation of Building and Woodworkers
(IFBWW)
International Labour Office, Bureau for Workers' Activities
(ILO/ACTRAV)

Internationale des services publics

Déplorant le mauvais traitement des travailleurs-enfants par leurs employeurs, les conditions dangereuses et injustes dans lesquelles ils travaillent, et le vol de leurs chances de recevoir une éducation à un moment aussi important de leur vie

Concernée par les rapports récents des organisations syndicales mentionnant la persistance des pratiques d'asservissement et de prostitution des enfants

Affirmant que l'enfance est le temps de l'éducation et non de l'emploi, et que les travailleurs adultes doivent être pleinement employés et recevoir des salaires équitables pour subvenir correctement aux besoins de leurs familles

Invite avec insistance les adhérents de l'ISP à étendre et intensifier leurs efforts pour abolir le travail des enfants, comme, par exemple:

- ◆ inclure des clauses dans la négociation collective, les accords commerciaux et les accords de prêt;
- ◆ entreprendre des actions contre les marchandises produites dans ces conditions;
- ◆ promouvoir la législation nationale et son application

26ème Congrès mondial de l'ISP, 1997

Comment les travailleurs/euses du service public peuvent-ils lutter contre le travail des enfants ?

Pour abolir le travail des enfants, les travailleurs/euses des services publics peuvent prendre plusieurs mesures différentes dont chacune constitue un élément important d'une stratégie syndicale globale :

La **syndicalisation et la négociation collective** est l'un des obstacles les plus solides à l'exploitation économique des enfants, comme l'est un mouvement syndical fort et efficace, construit avec les moyens traditionnels de l'organisation syndicale.

La **sensibilisation** est un élément clé pour que chacun prenne conscience du problème qu'est le travail des enfants, pour que se crée un climat politique et social favorable aux changements et pour lutter contre.

L'**encouragement des autorités** à ratifier les conventions de l'OIT, promulguer des lois concernant les droits des travailleurs/euses et l'interdiction du travail des enfants (et les moyens de faire respecter ces lois), élaborer une politique nationale qui précise les dispositions prioritaires à adopter pour lutter contre le travail des enfants, et mettre en place un système d'instruction gratuite, obligatoire, accessible et de bonne qualité. Les syndicats peuvent collaborer directement avec les autorités en inscrivant dans un plan d'action national leur projet en faveur des enfants qui travaillent, ce qui en maximise les effets.

La **collaboration avec les employeurs/euses** en utilisant le travail des enfants ou en profitant de la vente de produits fabriqués par des enfants. Ceux-ci sont les premiers à devoir agir.

Les **codes de conduite** peuvent être appliqués par les autorités et les entreprises pour promouvoir des actions qui insistent sur le respect des droits des travailleurs/euses et énumèrent des mesures propres à aider les entreprises et les ateliers à renoncer à recourir au travail des enfants.

L'**activisme des actionnaires** peut faire partie de la stratégie des travailleurs/euses des services publics comme moyen de pression efficace.

L'**application des dispositions** qui concernent le travail des enfants est indispensable, qu'elles se trouvent dans des lois ou des codes de conduite, des conventions collectives, des textes relatifs au label social ou aux marques de fabrique.

La **formation d'alliances** avec d'autres syndicats, ainsi

qu'avec des dirigeant-e-s politiques, des employeurs/euses, des ONG et des associations de consommateurs/trices.

La nouvelle convention de l'OIT sur les pires formes du travail des enfants

En juin 1999, lors de la 87^e Conférence de l'OIT, une nouvelle Convention et Recommandation a été adoptée encourageant l'action immédiate des gouvernements pour éradiquer les pires formes du travail des enfants. En pratique, cela concerne l'esclavage ou des pratiques similaires, la prostitution, les activités illégales et tout travail quel qu'il soit pouvant avoir des conséquences néfastes.

Afin que cette convention ait un impact réel, les syndicats doivent faire des efforts pour que leur gouvernement la ratifie maintenant.

JOIN THE
CAMPAIGN
AGAINST
CHILD LABOUR

Manuel de l'ISP sur le travail des enfants destiné aux travailleurs/euses des services publics

Dans sa campagne, l'ISP a publié "Ces enfants qui travaillent", un manuel sur le travail des enfants destiné aux travailleurs/euses des services publics. "Ces enfants qui travaillent" a été élaboré dans le but de servir de guide pratique, aidant les syndicats et associations professionnelles à entreprendre des actions, ainsi que de texte-ressource pour leurs programmes de formation. Ce manuel a été traduit en six langues. Vous pouvez obtenir des copies en contactant l'ISP à l'adresse mentionnée ci-dessous. Il est également disponible en anglais sur le site Web de l'ISP.



Internationale des services publics
BP 9, F-01211 Fomey-Voltaire Cedex, France
Tél. +33 450 40 64 64 Fax +33 450 40 73 20
Email: psi@world-psi.org
Web: www.world-psi.org

Cette brochure a été produite par l'ISP, avec le soutien de AFL-CIO/Solidarity Center
Photo de couverture: David Brown/Parashute Pictures
Photos intérieures: La Fédération Internationale des Organisations Syndicales de la Métallurgie, BIT



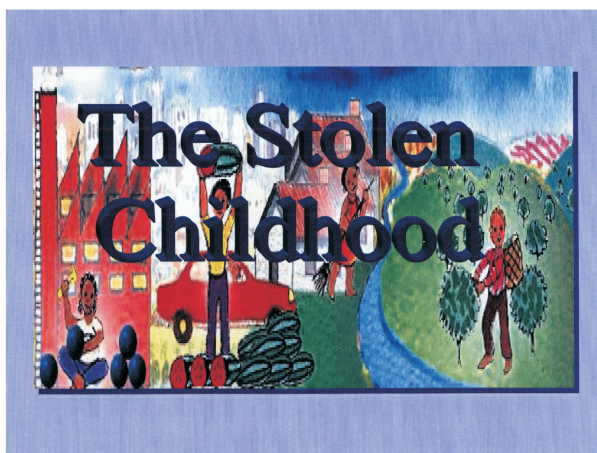
Une brochure sur le travail des enfants
destinée aux travailleurs/euses des services publics

Action syndicale

Les syndicats ont entrepris différents types d'action pour lutter contre le travail des enfants. Nous n'en donnons que quelques exemples ci-après.

La Centrale unique des travailleurs (CUT)

La CUT, un centre national au Brésil, a institué une Commission nationale des droits de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre de son Secrétariat des politiques sociales. Cette commission a pour objet de coordonner les actions intégrées visant à préserver les droits des enfants, y compris le droit d'être protégé de l'exploitation économique. La commission a fait campagne en faveur de la ratification de la Convention n°138, s'est employée à faire respecter la législation nationale sur les enfants et a entrepris des études de cas dans onze régions.



Source: Présentation sur le travail des enfants réalisée par CUT Brésil

Le Congrès pan-indien des syndicats (AITUC)

L'AITUC a organisé un atelier pour sensibiliser les membres des syndicats à Andhra Pradesh, en Inde méridionale. Pendant l'atelier, les participants ont visité une mine de schistes ardoisiers, où le travail des enfants proliférait. Ils ont pris des photographies et ont questionné les enfants. L'AITUC a tenu une conférence de presse et a obtenu une bonne couverture médiatique. Les mines ont été fermées, l'administration locale a accordé des prêts aux parents des enfants, et ces derniers ont été admis dans les écoles locales.

Internationale de l'éducation (IE)

L'IE a lancé une campagne en faveur d'un enseignement primaire gratuit et de bonne qualité. Elle a invité des ONG à la réputation internationale à se joindre à la campagne, ce qui lui a donné une plus grande publicité. Beaucoup d'adhérents de l'IE participent activement à cette campagne.

Le Congrès du travail du Canada (CTC)

Le Congrès du travail du Canada a édité une brochure, "Combattre le travail des enfants", pour sensibiliser davantage les membres à cette question. Il exerce des pressions sur le gouvernement canadien pour appuyer l'insertion de clauses sociales dans les accords commerciaux (voir plus loin dans le présent manuel pour une analyse des clauses sociales). Il appuie des organisations partenaires telles que la Coalition d'Asie méridionale contre la servitude des enfants.

L'Union générale des travailleurs de l'agriculture (GAWU)

La GAWU au Ghana a adopté une approche multimédia, produisant une cassette vidéo, imprimant des T-shirts, écrivant des chansons sur le thème "Halte au travail des enfants".

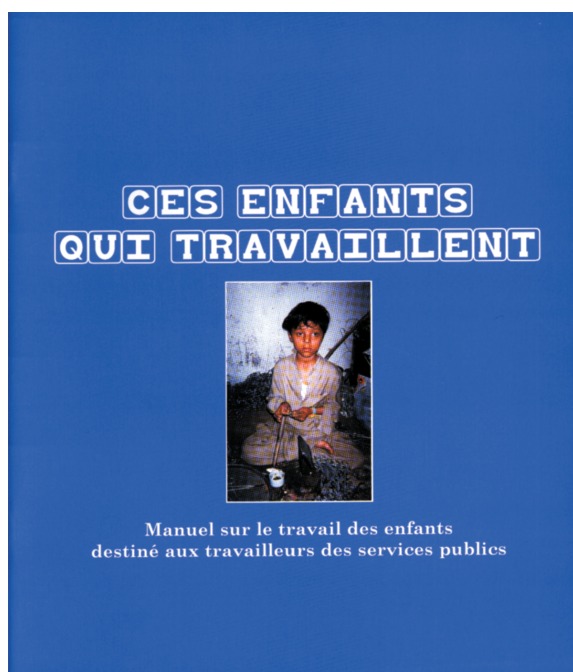
L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)

L'UITA a élaboré un manuel sur les enfants qui travaillent comme employés de maison, se concentrant sur le problème en Afrique orientale avec ses adhérents au Kenya et en Tanzanie. Elle a également conçu un Modèle de convention collective concernant la prostitution dans le secteur du tourisme.

L'UITA a aussi porté une attention particulière au travail des enfants dans l'agriculture. Une étude a été menée sur les instruments internationaux et les lois nationales dans le secteur de l'agriculture; une cassette vidéo sur le tabac a été produite au Malawi, qui a été à l'origine d'un accord sur le travail des enfants entre l'UITA et l'Association internationale des planteurs de tabac.

Internationale des services publics (ISP)

L'ISP a élaboré un modèle de code de conduite à l'intention des entreprises, qui comprend des lignes directrices sur le travail des enfants, et a produit des dépliants et un livre sur ce sujet. L'ISP ne s'est pas simplement attachée au travail des enfants dans les services publics, elle a abordé la cause des enfants qui travaillent en général. Elle a aussi élaboré des lignes directrices sur la manière dont le secteur public, lorsqu'il achète des marchandises et des services, peut préciser que ses fournisseurs n'ont pas recours au travail des enfants.



L'Alliance universelle des ouvriers diamantaires (UADOD)

L'UADOD a entrepris une étude du travail des enfants dans le secteur des diamants et des pierres précieuses en Inde. Ce rapport détaillé a révélé l'étendue du problème et a fait l'objet d'une importante publicité. Le rapport a permis à l'UADOD, avec ses adhérents indiens, d'élaborer des recommandations et une politique pour l'avenir. L'UADOD a aussi réalisé un film sur le travail des enfants dans le secteur de la transformation des pierres précieuses.

La Fédération générale des syndicats de travailleurs du Yémen (GFWTU)

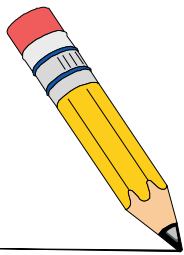
La GFWTU a collaboré avec l'ACTRAV à une enquête sur l'étendue du travail des enfants dans le pays. Les membres permanents de la fédération et les militants ont réalisé des interviews pour cette étude.

Certaines de ces activités, mais pas toutes, ont été menées en coopération avec le projet de l'ACTRAV sur l'éducation des travailleurs "Élaborer des stratégies syndicales nationales et internationales pour lutter contre le travail des enfants" (INT/96/M06/NOR).

**On trouvera plus d'exemples d'action
syndicale sur le site web du projet:**



Il existe deux numéros du journal de l'ACTRAV, **Éducation ouvrière**, qui traitent du travail des enfants: les numéros 102 et 108, qui contiennent plus d'exemples.



A series of horizontal lines for writing, starting from the first line below the pencil and continuing down to the bottom of the page.

